Extrait du Le Vénissian

https://levenissian.fr/l-URSEM-quezako

l'URSEM ? quezako ?

- Idées - aérons-nous la tête -

Date de mise en ligne : jeudi 24 février 2005

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Un petit jeu questions/réponses...

Comment exprimer clairement :

- l'idée qu'on ne peut pas proposer d'alternative à la "mondialisation" ou la "constitution libérale de l'europe".... sans sortir du capitalisme...
- la nécessité de la souveraineté populaire sans laquelle la démocratie est un leurre, l'importance de la nation comme cadre réel des transformations politiques..
- l'urgence de nouvelles coopérations solidaires entre les peuples contre le marché des capitaux et du travail...
- la nécessité d'opposer à la "guerre des civilisations" les racines communes des civilisations nées autour de la méditerranée, l'origine gréco-turque de la civilisation dite "européenne"

vous ne voyez pas.... ?

...

en cherchant bien...

contre le capitalisme,... le socalisme ?

contre les super-états et les institutions impériales.... la république (même dans les films, face à l'empire, il y a.... la république !)

contre la guerre des civilisations.... l'histoire de la méditerranée...

reste à répondre aux besoins de coopérations, de solidarités.... pourquoi pas "l'union"... **prolétaires de tous les pays "unissez-vous !**" ...

ca donnerait quoi ?

Union des Républiques Socialistes d'Europe et Méditerranée...

Ca se tient...

- La république, c'est l'espace de la démocratie
- Le socialisme, c'est la seule alternative au capitalisme
- L'europe et la méditerranée, c'est la réalité de nos identités multiples, des origines historiques de notre "civilisation"
- L'Union des peuples, c'est l'internationalisme

...

... bon, je vous vois venir...

...

Ca rappelle quand même une autre union de républiques socialistes.... qui s'est révélée être un super-état bien loin

d'une union libre de républiques souveraines....Mais justement.... celà permet de rappeler que les premieres oppositions entre Lénine et Staline ont justement portés sur les statuts de l'union, Lénine défendant le droit des républiques à sortir de l'union, Staline défendant une conception centralisée de l'union avec une position dominatrice de la russie...

Allez.. au diable l'avarice, je lance une proposition de traité constituant cette union... un traité sans équivoque !

Traité portant création de l'Union des Républiques Socialistes D'Europe et Méditerranée

Article 1 :
L'URSEM réunit les peuples qui le décident dans les formes politiques qu'ils se sont donnés. Elle est une union libre de républiques souveraines qui gardent le droit imprescriptible de quitter l'union.

Article 2 :
Le but de l'URSEM est la satisfaction des besoins humains, individuels et collectifs, pour garantir les droits de chaque être humain à l'éducation, à la connaissance, à l'information, au travail, au logement, à la santé, au déplacement, à la démocratie, à la participation aux décisions collectives..

Article 3.
L'URSEM déclare la paix au monde entier. Elle renonce a toute domination de quelques autres peuples de la planète, ouvre avec chaque peuple ayant été exploité par l'esclavage, la colonisation ou la domination économique, des négociations de coopération réciproque annulant les dettes issues de ces dominations. Elle détruira les outils militaires de projection sur les "espaces extérieurs", et laissera chaque peuple de l'union décider des conditions et moyens d'une défense nationale populaire.

Article 4.
Considérant que les violences, les inégalités, les exploitations et les dominations qui caractérisent les sociétés humaines jusqu'à nos jours, ont pour origine la domination de classes sociales s'appropriant les richesses produites par le travail humain.

Considérant que cette domination s'appuie sur la maitrise des marchés de capitaux, des marchandises et du travail permises par la propriété privée des moyens de production et d'échanges,

L'union a pour objet de libérer des parts décisives des activités humaines de ces dominations financières. Pour celà, elle organise, permet et promeut l'appropriation collective des richesses produites et des principaux moyens de production et d'échange.

Article 5.
L'Union développe des coopérations de services publics pour garantir le droit et l'égalité d'accès à l'eau, à l'énergie, au transport, à l'éducation initiale et à la formation continue, à la santé, à la communication, à la culture.

Copyright © Le Vénissian